

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 34 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

La revanche de la route sur le rail. Les autobus et le chemin de fer. — Des lettres inédites de Gambetta.

La question dont s'est occupé le Conseil général du Lot pendant sa récente session n'est pas particulière à notre département. Elle se pose partout de la même façon. C'est une des phases de l'adaptation aux nouvelles conditions de voyage et de transport. Finie la royauté du chemin de fer. Il faut qu'il compose avec l'auto, sa rivale, s'il ne veut pas être bientôt vaincu par elle.

Les entreprises automobiles se sont multipliées. Elles couvrent la France d'un réseau dont les mailles sont déjà si serrées qu'il assure, des hameaux perdus dans la montagne jusqu'aux grandes cités, une circulation ininterrompue. Il n'y a plus en notre pays d'enclos fermé, de ces communes séparées vivant leur vie dans des coins de silence et d'isolement. Les automobiles y pénètrent et y ramènent voyageurs et bagages, légers colis et marchandises lourdes.

Et que d'avantages sur le chemin de fer ! Quelle supériorité de souplesse et de commodité ! L'auto ne fait pas de différence entre les grands centres et les petits pays. Elle est la même pour tous, tandis que le chemin de fer n'accorde à la majorité des communes que des « omnibus » rares et lents, alors que ses « rapides » superbes filent désagréablement au nez d'innombrables villes et villages dont ils ignorent l'existence et le nom.

L'automobile ne méprise personne. Elle n'impose pas son parcours à ceux qui s'en servent. Elle fait ce qui lui plaît. Au lieu du rigide tracé de fer où il faut aller attendre les trains à des points et des heures fixes, l'auto suit les chemins les plus sinueux pour aller au devant des voyageurs et des clients. Elle vient à leurs portes pour les y prendre et les y reconduire. On n'est pas obligé de subir sa loi. C'est elle qui accepte la vôtre.

Dans la mesure où cela favorise les transactions, il faut s'en féliciter. Mais que voulez-vous que deviennent les Compagnies de chemins de fer, dans ces conditions ? Si elles ne s'ajustent pas à ce nouvel état de choses, leur sort est réglé. L'auto sera pour elles ce qu'elles furent autrefois pour les diligences : une condamnation à mort. Quelle revanche la route est en train de prendre sur le rail ! Tant qu'il ne s'agitait que des voyageurs, la concurrence était encore supportable, bien que douloureuse. Mais voici que l'auto étend sa conquête sur les marchandises. Ça, c'est le dernier coup.

Une bonne partie du trafic ferroviaire est déjà perdue. Chaque jour, désormais, partent de Paris et des grands centres régionaux ces camions dont la capacité augmente progressivement, grands comme des wagons et suivis de « remorques » qui en font comme des commencements de « trains sur routes ». Le périmètre sur lequel ils rayonnent s'est étendu de proche en proche et il couvre désormais tout le pays. Ils sont bondés de colis, ils font des démenagements de mobiliers, ils transportent à cette époque de vendanges tonneaux et demi-muids, qui circulent grâce à eux plus vite et bien sûr moins cher que sur le rail.

Or, ces « poids lourds » font le désespoir des Ponts et Chaussées dont ils abiment les routes ! Ces routes qui nous coûtent annuellement plus de quatre milliards ! Ils ne payent aucun impôt particulier à l'Etat, gardent la totalité de leurs recettes et ne contribuent même pas à l'entretien des voies qu'il faut réparer à grands frais derrière eux.

Mais si le fisc ignore encore ces nouveaux-venus dans la vie moderne, il frappe au contraire très durement le chemin de fer. Sur le prix du billet, l'Etat perçoit une taxe qui s'élève à environ trente-trois pour cent de sa valeur. Si bien que la déconfiture des Compagnies retentit douloureusement dans le vide des caisses budgétaires.

« Sentant la mort passer », ces Compagnies essayent maintenant de se défendre, en s'adaptant. Comme il ne peut pas être question de décréter d'interdiction les transports routiers, il s'agit ou de les concurrencer ou de les annexer. En de certaines régions les Compagnies, à côté de leurs

exploitations ferroviaires, ont organisé des transports automobiles. En d'autres, elles tentent avec les exploitations existantes des accords semblables à que l'on étudie présentement au Conseil Général du Lot.

Nous sommes là au début d'une expérience qui, si elle est bien conduite, doit profiter à tout le monde, aux Compagnies aussi bien qu'au public.

L'autre jour, notre très distingué confrère, Georges Suarez, publiait dans un journal parisien des « lettres inédites » de Clemenceau et de Gambetta. Il assure le tenir de la famille d'un vieux républicain, disparu depuis de longues années.

Nous savons la perspicacité de notre confrère et son souci d'exactitude. Aussi nous gardons-nous de contester l'authenticité de ces documents. Mais nous ne pouvons nous empêcher de nous rappeler qu'il y a quel que quinze ou seize ans, dans un livre sur Gambetta, M. Paul Deschanel publia un certain nombre de lettres de notre illustre compatriote... Et nous croyons bien nous souvenir qu'il s'éleva une si sérieuse discussion sur ces documents que leur authenticité en devint plus que douteuse...

Or, un autre confrère assure que les lettres récemment publiées par Georges Suarez ont la même origine que celles dont Paul Deschanel s'était fait l'éditeur !

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT

#### Repas d'autrefois et d'aujourd'hui

A qui n'est-il pas arrivé d'entendre nos aînés conter le récit des festins d'autrefois ? Que dis-je ? des festins ? non pas, de simples repas de chaque jour. C'était le temps heureux où le médecin Tant-Mieux régnait sur le monde en consultant la chère choisie et en écrivant en tête de ses prescriptions le proverbe de la Bible qui dit : « Bonum vinum laetificat cor hominum. » Le bon vin réjouit le cœur de l'homme !

La vie qui s'écoula dans cette perpétuelle joie était-elle plus courte que de nos jours ? Sans invoquer Mathusalem et les patriarches, et sans remonter dans le passé plus haut qu'un siècle, il semble qu' alors la vieillesse était chose banale tant ses exemples étaient nombreux.

Mais, un jour, le diable, jaloux sans doute de cette félicité, envoya parmi nous trois suppôts des enfers : le médecin-spécialiste, l'hygiéniste et le fraudeur alimentaire. Et, du coup, les pauvres humains ne consentirent plus que misères.

Que pouvait faire le médecin-spécialiste pour se différencier de l'autre ? Celui-ci prononça la volaille parfumée, les fruits savoureux, le suc de la divine treille ; celui-là inventa les régimes qui consistent à se délecter de yoghourt et à ne manger que des plats dans la seule vue vous ôte à jamais l'appétit. L'hygiéniste tint à la descousse. Aux jeunes épuisés déjà, il développa les plus horribles perspectives. La fièvre typhoïde découvertes de la chimie et, comme ceux-là ne se contentaient pas de menus dont les nouilles anémiques et les corgettes aqueuses formaient les plats de résistance, il offrit à leur palais exercé le choix entre un filet de turbot issu d'une morue authentique, un rôti de cheval échappé non sans dommage du frigorifique, des truffes garanties d'offensives puisées le radis noir n'est point noir, une crème à la vanille ou le mariage de la fécula et de la glucose consacré une union plutôt mal assortie ; le tout inondé d'un Bordeaux frais tiré de l'usine et d'un café dont le gland originel n'arrivait sûrement pas du Brésil.

Imposture ! allez-vous dire ? Prenez donc la peine, ô incrédules, de regarder autour de vous, de lire l'information qui passe, d'écouter le médecin. Tant-pis, notre maître moderne, qui vous cite, jusque par T. S. F., ses prescriptions déconseillant, et reconnaissez que si quel qu'un exagère, c'est bien plutôt celui qui, au nom d'une science incertaine et contradictoire, prive les mortels de toutes les joies de la vie, sans les querir davantage qu'au bon vieux temps où n'existaient ni le régime ni l'hygiène, et cet autre qui, toujours sous des prétextes scientifiques, mais pour des réalités auxquelles le commerce n'est pas étranger, les empoisonne à petites doses sous l'œil tolérant et désabusé de l'autorité.

Daniel BRICE.

## Informations

### A Genève

L'Assemblée de la Société des Nations, M. Herriot a prononcé, jeudi, un émouvant discours, dans lequel il a précisé la position de la France et proclamé sa foi dans la mission de la S. D. N. « La S. D. N. devrait obtenir deux résultats essentiels :

- 1. Réduire, sinon supprimer, les diplomates secrets, qui ont causé tant de guerres ;
- 2. Mettre fin au système, longtemps classique, des groupements de puissances directrices à la tradition des équilibres, en plaçant sur le même niveau toutes les nations, grandes et petites, en les appelant à concourir pour la formation d'une opinion publique d'un type nouveau, exclusive de toute hégémonie.

M. Herriot a été longuement applaudi.

### Banque de France

Le bilan de la Banque de France, pour la semaine du 16 au 26 septembre, fait ressortir une encaisse-or de 32.621.794.767 fr. 10, en augmentation de 113.852.822 fr. 14 sur la semaine précédente. Les engagements à vue, sur lesquels les billets en circulation figurent pour 80.291.100 fr., en augmentation de 80.570 fr., sur la semaine précédente, représentent 107 milliards 481.375.982 fr. 37. La proportion de l'encaisse-or aux engagements à vue est de 76,87 0/0 contre 76,13 0/0 la semaine précédente. La proportion fixée par la loi est de 35 0/0.

### Syndicat des Instituteurs

An cours d'une réunion du Bureau syndical national des instituteurs, qui a eu lieu 211, rue Lafayette, les membres du bureau, après examen de la situation, ont voté un ordre du jour demandant :

- 1. Que la révision de la carte scolaire soit définitivement opérée au sein des Conseils départementaux avec les garanties prévues par la loi ;
- 2. Que les suppressions provisoires n'atteignent ni les écoles à une seule classe, ni les postes des localités où joue la concurrence de l'enseignement privé ;
- 3. Que le problème des créations nécessaires soit traité en même temps que celui des suppressions provisoires ;
- 4. Que soit réduit au strict minimum le nombre des postes laissés provisoirement vacants ;
- 5. Qu'aucune diminution de situation ne soit infligée aux instituteurs et institutrices dont le poste est supprimé ;
- 6. Que les élèves-maitres et élèves-maitresses puissent être nommés dans leurs départements respectifs.

### Le pain va être meilleur

Le Journal Officiel publie un décret aux termes duquel le taux d'extraction des farines panifiables destinées à la consommation indigène ne peut être supérieur à 66 0/0.

### Vapeur échoué

Le cargo-boat japonais « Oregon-Maru » a trouvé échoué près de l'île Amchitka le vapeur américain « Nevada », qui avait fait savoir mardi soir qu'il était en train de couler.

Cependant, en raison de la tempête qui souffle à cet endroit, le « Oregon-Maru » n'a pas encore pu effectuer le sauvetage des 35 membres de l'équipage. Quatre de ces derniers ont été aperçus sur les rochers de l'île Amchitka. On ignore où se trouvent les autres.

Le paquebot américain « Président-Madison » est attendu sur les lieux au lever du jour.

### En Suisse

Le Conseil national a adopté, par 90 voix contre 60, une proposition de réduire de 7 1/2 0/0 les salaires et traitements du personnel fédéral, du 1<sup>er</sup> juillet 1923 au 31 décembre 1934.

Le Conseil fédéral avait proposé 10 0/0 de réduction. Un conseiller fédéral a déclaré que le Conseil fédéral examinera jusqu'en fin décembre si les conditions lui permettent d'adhérer à la décision du Conseil national ou si les circonstances l'obligent à maintenir des réductions plus étendues.

### Les Elections en Grèce

Les résultats définitifs des élections législatives sont les suivants : 102 libéraux, 96 populistes, 15 progressistes, 5 radicaux-socialistes, 1 républicain conservateur, 6 agrariens ouvriers, 3 libéraux penseurs, 9 communistes, 10 agrariens, 3 indépendants.

### Bolivie et Paraguay

Un communiqué du ministère de la Guerre annonce que le colonel Estigarribia, commandant les forces paraguayennes, a percé la troisième ligne de défense ennemie.

Les troupes boliviennes, qui tenaient le fortin Boquenof, se sont dispersées et la plupart se sont rendues. Les lieutenants-colonels Marsana, Cuencas, le major Prabo Brito, les capitaines Romero et Salinas, de nombreux officiers et mille soldats ont été faits prisonniers. Six canons, un dépôt d'armes et une grande quantité de munitions ont été capturés.

### La réduction des armements

La France a donné l'exemple du désarmement en supprimant les deux tiers de ses régiments d'avant-guerre. Une certaine émotion règne en ce moment dans l'armée à l'annonce de la nouvelle suppression de deux régiments de spahis, le 5<sup>e</sup>, qui est au Levant, et le 8<sup>e</sup>, qui est au Maroc, ainsi que du 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs d'Afrique, en garnison au Maroc, soit au total, avec les unités de marche de ces régiments, une vingtaine d'escadrons.

### EN PEU DE MOTS...

— Des ouvriers occupés par une entreprise brigolaise ont été surpris par la foudre et ont été projetés sur le sol. Deux ont été tués.

— Une nouvelle baisse s'est produite à la foire de Limoges surtout sur les veaux.

— La jeune Raymonde Lattunière, 14 ans, demeurant à Preuilly (Bourges), avait été piquée par un insecte. Elle a succombé. Son grand-père en apprenant la fatale nouvelle est mort subitement.

— Sir Percy Walter Greenvay a été élu lord-maire de Londres, jeudi.

— On annonce qu'un important mouvement préfectoral va avoir lieu prochainement.

— M. Yves Nicolas, dit Ervoan Morice, doyen des maires de France, chevalier de la Légion d'honneur, vient de s'éteindre à l'âge de 102 ans, en son village natal à Bugueles-en-Pevenan.

## NOS ÉCHOS

### L'obligante secrétaire.

C'était un danseur célèbre. Chaque année, au printemps, Paris l'acclamait. Les directeurs de théâtre lui offraient des cachets splendides, tous les curieux lui apportaient des lettres de femmes affolées par la grâce de ses membres souples et forts comme l'acier.

Comme il parlait très mal le français, sa secrétaire répondait aux journalistes venus pour l'interroger :

— A quelle heure travaille-t-il ?  
— Il n'a pas d'heure pour travailler, répondait-elle. Le jour, la nuit, il danse. Il lui arrive de se réveiller au milieu de son sommeil, de courir nu vers la grande glace de sa chambre, de prendre des poses. Et c'est même bien insupportable, parce que, quand il revient se coucher, il a les pieds froids...

### La bonne leçon d'exemple.

Un Anglais conduit pour la première fois son fils au club, et lui offre un copieux dîner arrosé de vins généreux.

— Vois-tu, mon fils, s'écrie-t-il vers la fin du repas. Tous les vices sont hideux, mais le plus répugnant de tous, c'est l'ivrognerie.

— Oui, papa.

— Ne deviens jamais comme ce monsieur que je t'ai montré qui dine seul à la table voisine.

— Pourquoi, papa ?

— Parce qu'il est gris. Tu ne saurais plus ce que tu ferais. Tu t'écroulerais, tu aurais des bourdonnements dans les oreilles, des tremblements dans la main. Et, au lieu des deux bouteilles qui se trouvent sur cette table, tu en verrais quatre.

— Mais, je n'en vois qu'une, papa.

### Féroce humour de financier.

Un journal anglais rapporte que M. Montag Norman dont les disparitions ont été signalées ces jours-ci au cours de son voyage aux Etats-Unis, avait eu soin de se munir de papiers en double au nom de Clarence Skinner. C'est ainsi qu'il se dissimulait.

Or, Skinner veut dire : « Celui-qui-enlève-la-peau », et Clarence est dérivé de l'anglais « à blanc ».

Le journal observe que chaque voyage du gouverneur de la Banque d'Angleterre à l'étranger a été suivi de lourdes pertes pour l'épargne de toutes les nations.

Humour conscient et féroce, ou inconscient et révélateur ?

### Esprit de discipline.

C'est une anecdote racontée par un curé de campagne bavarois, qui vient d'être élu au nouveau Landtag et qui rapporte l'histoire à ses collègues.

Pour se rendre à Munich, il avait pris le petit tortillard de son pays et était monté dans un compartiment où se trouvait, toute seule, une vieille paysanne d'un village voisin. Comme, dans ce compartiment, il régnait une atmosphère terriblement épaisse, le prêtre ouvrit une des vitres et dit à la brave femme :

— Comment pouvez-vous y tenir, dans ce wagon ?  
— Ma foi, monsieur le curé, répondit la vieille, je suis bien contente que vous soyez monté. Je ne demandais pas mieux que d'ouvrir, mais j'étais seule et je n'avais pas le droit.  
Et, remarquant la mine profondément surprise du curé, elle indiqua l'avis placardé dans le wagon :  
« Les fenêtres ne peuvent être ouvertes qu'avec le consentement des autres voyageurs. »

## Des tapis de bruyère aux tapis de laine...

Le plateau de Millevaches et ses alentours.

### II

Moins écarté que le monument de l'Aigle, l'hôtel de Ventadour n'est pas facile à découvrir pour le passant qui le cherche dans la nuit. Nous errons longuement d'un carrefour à l'autre sans trop savoir où nous allons. Devant une stèle surmontée d'un buste, nous avons tourné à gauche. Le couloir d'une rue obscure nous conduit sur une place. Voici enfin la maison ducal que nous tenions à voir. Cet édifice de la Renaissance garde, autour que nous pouvons en juger, un élégant aspect, avec les deux fines tourelles qui décorent le milieu et l'un des angles de sa façade. Malheureusement, nous distinguons mal les ornements intermédiaires, plus mal encore l'inscription vouée à la mémoire des derniers troubadours... Nous revenons sur nos pas. Une rue évoque le Quatre-Septembre. Une autre, malaisément identifiée, rappelle les exploits des Sans-Culottes. Ussel honore les fastes révolutionnaires. Il conserve néanmoins, sous les espèces respectées de logis aristocratiques, le souvenir des temps anciens.

La noblesse des environs désertait chaque un les châteaux pour prendre à la ville ses quartiers d'hiver. Sur cette nocturne leçon d'ecclésiastique, nous allons méditer à lui...

Dès huit heures, nous sortons d'Ussel. Y entraîné, au contraire, à pied ou en voiture, de nombreux campagnards : vieilles femmes parées de robes à gros plis et de doubles bonnets à la mode d'autan, hommes aux larges chapeaux de feutre, jeunes filles et jeunes gens vêtus et coiffés en série, suivant les formules banales des magasins de confections.

Nous filons vers le nord. La route monte. De 600 mètres, elle va s'élever à 700, à 800 et même plus haut. Nous voici en plein plateau de Millevaches. Bruyères et fougères y abondent, mais sans indécision par ici. Je croyais ce pays aride et plat. Il m'apparaît accidenté et assez fertile, tout au moins jusqu'à la Courtine. Certes les hameaux et même les mas isolés s'écartent largement. Mais nous en frôlons et qui n'ont rien de misérable. Autour d'eux, des champs cultivés se montrent. chose bizarre : le froment n'est point moissonné encore tandis que le sarrasin coupé dresse, en beaucoup d'endroits, les alignements de ses javelles renversées.

De grands bois de châtaigniers, de hêtres et de bouleaux se succèdent. Allers des plantations de pins couvrent de larges espaces. Un peu partout, des troupeaux paissent sous la garde négligente de bergères qui, groupées sur les talus, surveillent plutôt les passants sur la route que les vaches dans la clairière.

A peine sommes-nous entrés dans le territoire de la Creuse que nous atteignons la Courtine. Ce chef-lieu de canton établi à 800 mètres d'altitude, dans une contrée jadis réputée désertique, est devenu, au moins pendant l'été, une importante ville de garnison. Il présente un aspect peu banal. Autant de granges que de maisons et partout des boutiques et des estaminets. Des vaches traversent la rue en longs cortèges ; des porcs se vautrent dans les fossés. Cependant, des bandes de soldats désœuvrés déambulent. Ces guerriers logent les fillettes endimanchées que leurs mères surveillent en bavardant autour de deux fontaines.

Si le haut du bourg demeure franchement paysan, au bas de sa grande rue sinuose et décline se groupent quantité d'hôtels et de cafés qui ne manquent pas de clinquant moderne. Enfin, dominant le creux de la Liège, un amas de bâtiments militaires semble contempler avec quelque dédain le gros village qui lui doit sa fortune.

Au sortir de la Courtine, nous avons pris, non point la route de gauche qui gagne rapidement le val de Creuse par le Mas d'Artige, mais celle de droite qui traverse le champ de tir. Le repos domical autorise aujourd'hui le choix de cette voie directe vers Felletin, choix assez scabreux en raison du médiocre état de la chaussée.

Tout d'abord, le paysage reste sylvestre et agréable. Dans des sous-bois d'idylle, d'autres pastoures distraites gardent d'autres sages troupeaux. De nombreux chasseurs courent les brandes. Des prolonges d'artillerie déboulent.

(à suivre), Eug. GRANGÉ.

### Ne pas confondre.

M. Dupont monte en autobus. Plus une place assise. Quelqu'un lui dit : — Vous n'avez rien pour vous esseeoir ? — Si. Mais je ne sais pas où le mettre.

LE LISIERS.



**CRAIGNEZ...**  
 les expériences pour votre linge!  
 la Lessive Phénix — créée il y a 53 ans — a lavé des montagnes de linge, elle n'a jamais détérioré un seul mouchoir.  
**LESSIVE PHÉNIX**  
 la 1<sup>re</sup> J. S. COO... la 1<sup>re</sup>

**Arrondissement de Cahors**

**Albas**  
 Compatriote. — Notre compatriote M. le docteur Dulac, qui était installé à Albas, va nous quitter pour prendre possession du poste de médecin des dispensaires antituberculeux du Haut-Quercy, à Figeac.

**Puy-l'Évêque**  
 Cours professionnels. — Les Cours professionnels de sténo-dactylographie reprendront mardi, 4 octobre, à 16 heures. Pour les inscriptions, s'adresser à Mme la Directrice de l'École publique de jeunes filles.

**Montgesty**  
 Décès. — Nous avons appris avec un bien vif regret le décès survenu à Cahors de Mlle Cayrac, fille de notre sympathique instituteur.

Un nom de toute la population de Montgesty nous présentons à M. et Mme Cayrac, de bien sincères condoléances. — Jules DELPORT.

**St-Cyprien**  
 Le chasselas. — Les triennes qui, tous les ans, précèdent à la cueillette et à l'emballage du chasselas sont déjà arrivées. Cependant, l'année est en retard et si l'expédition est déjà commencée, elle ne battra son plein que vers le 1<sup>er</sup> octobre.

En général, les fruits sont beaux et méritent d'être appréciés. Cependant, les courtiers qui parcourent les propriétés de la région se tiennent sur la réserve et offrent des prix notablement inférieurs aux cours pratiqués à Moissac, qui sont de 110 à 140 francs les 50 kilos.

Dans certaines communes de notre canton, on paraît très mécontent de telles offres.

Il n'y a pas mal de propriétaires qui refusent nettement les cours trop bas offerts par les courtiers et préfèrent apporter directement leur récolte à Moissac.

D'autre part, d'autres propriétaires ont décidé de mettre les chasselas dans la cuve ce qui augmentera la quantité de vin.

**Lacapelle-Cabanac**  
 Probité. — M. Denuc, facteur à Lacapelle-Cabanac a trouvé sur la route un portefeuille contenant une assez forte somme. Il s'est empressé de rechercher le propriétaire qui était M. Chaudruc, en villégiature à Lacapelle, chez M. Lousser, son beau-frère.

M. Chaudruc a vivement remercié M. Denuc.

**Duravel**  
 Nécrologie. — Alors que notre cité espiègle fête dans 2 ans le centenaire de Mme Vve Lavelle (Antoinette), mère et belle-mère de nos compatriotes Mme et M. David, la mort l'a ravie subitement à l'affection des siens, le 27 courant.

Une assistance nombreuse et recueillie faisait cortège à sa dépouille, témoignant ainsi de l'unanime sympathie qu'elle inspirait à tous par sa honnêteté, son accueil toujours souriant malgré son grand âge, ses gaies réparties empreintes de bon sens et d'à-propos.

Sauf d'aillleurs, ses jambes, qui lui refusaient la marche, elle avait conservé toutes ses facultés.

**Prayssac**  
 Légion d'honneur. — Des instituteurs et institutrices, des anciens élèves, des amis, ont décidé d'offrir un banquet à M. Gipouli, directeur du Cours Complémentaire, à l'occasion de sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur. Ce banquet aura lieu le 15 octobre 1932, à midi, dans la cour de l'école des garçons.

Nous avons le plaisir d'annoncer qu'il sera présidé par M. de Monzie, Ministre de l'Éducation Nationale. Le prix en est fixé à 30 francs. Un Comité d'organisation, dont nous ferons connaître prochainement tous les noms, est en formation.

Pour les inscriptions au banquet, on peut se faire inscrire immédiatement chez M. Péliissier Alfred, premier adjoint au maire de Prayssac, ou chez M. Barri, instituteur à Prayssac, ou chez M. Béruit Clédonis, P.T.T., à Prayssac.

Les instituteurs et institutrices qui participeront au banquet sont déjà autorisés par M. l'Inspecteur d'Académie à reporter les paiements au samedi au jeudi d'après.

**Grand Epicerie de Paris**  
**PRODUITS F. POTIN**  
 Maison Salgues-Bellencontre  
 Cahors, rue Maréchal-Foch, Tél. N° 3  
 GRANDE VENTE RÉCLAME

A l'occasion des vendanges, il sera vendu mille kilos de fromage de Laguiole, qualité surchoix, au prix de 4 fr. 50 la livre.

**Arrondissement de Figeac**

**Figeac**  
 CONCOURS AGRICOLE DU 29 OCTOBRE  
 (Jour de la 2<sup>e</sup> foire mensuelle)

Le Bureau du Comice agricole s'est réuni à la Mairie de Figeac, samedi dernier à 10 heures sous la présidence de M. Gay, Directeur des Services agricoles, afin d'arrêter toutes les dispositions à prendre en vue de l'organisation de ce concours qui a pour objet d'encourager l'élevage des animaux reproducteurs ainsi que la production agricole, horticole et maraîchère.

Avec l'aide de subventions de l'Office agricole départemental, de la ville de Figeac, des communes du canton et du Comice lui-même, des primes importantes dont la liste sera publiée très prochainement seront attribuées aux propriétaires de taureaux, vaches pleines ou suitées, taureaux laitiers, vaches laitières, veaux de lait, verrats et truies, bédiers et bédiers, juments poulinières ou mullassières suitées.

Les produits agricoles, horticoles ou maraîchers ont retenu l'attention de la Commission d'organisation ainsi que tout ce qui touche à l'apiculture et à l'aviculture dont le développement souhité a besoin d'être aidé.

Cette manifestation agricole qui, d'après les données que nous possédons sera toute facilitée pour se dérouler sur la vaste esplanade du Foirail qui reçoit,

les jours de foire, les animaux de la race ovine et de la race porcine.

Ajoutons que, malgré le caractère un peu restreint de ce concours, les constructeurs de machines agricoles ont intérêt à y présenter leurs appareils. Nous sommes en effet persuadés que, en dehors des exposants, de nombreux agriculteurs qui viendront à Figeac à l'occasion de la 2<sup>e</sup> foire mensuelle seront heureux de visiter les machines agricoles dont ils reconnaissent de plus en plus la nécessité.

Dès maintenant et jusqu'au 25 octobre les demandes d'inscription sont reçues au siège du Comice, Mairie de Figeac.

**Banquet.** — Les hommes de la classe 1892 voulant fêter leur 40<sup>e</sup> anniversaire, ont décidé de se réunir en un banquet fraternel qui aura lieu le 9 octobre.

Prière de se faire inscrire chez le camarade Valet, chaudronnier, jusqu'au 5 octobre.

**Harmonie « Les Artistes Réunis ».** — Les cours de solfège reprendront le 3 octobre à 8 heures du soir. Les jeunes gens qui désirent les suivre se feront inscrire au siège de la Société à la date indiquée. Ils devront être accompagnés de leurs parents.

**Etat civil du 16 au 30 septembre.** — Naissances : Cosnier, Yvette-Marguerite ; Péguérié, Marguerite-Laurence ; Beulaguet, Pierre-Marcel ; Beauville, Jean-Cyprien.

**Mariage :** Théronel Raymond-Jean-Marie et Déchamp Reine-Marguerite-Bathilde.

**Décès :** Péret Jeanne-Madeleine, 22 ans ; Brel Jacques, 75 ans ; Lagarrigue Euphrasie, épouse Malbec, 55 ans ; Despeyrou Jacques, 68 ans ; Bonhomme Julie, épouse Cayssac, 66 ans.

**Service des pharmaciens.** — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Barlat, rue Gambetta.

**Chemins vicinaux.** — Fourniture de pierre. En vue de la fourniture de 650 mètres cubes de pierre brute pour les chemins vicinaux dépendant de la commune de Figeac, les entrepreneurs sont invités à prendre connaissance du Cahier des Charges à la Mairie et de présenter leurs offres de prix avant le 6 octobre, dernier délai.

**Tribunal correctionnel.** — Le tribunal avait condamné à 1 an de prison pour escroquerie, abus de confiance et grivèlerie, le nommé Davoust, 38 ans, de Clermont-Ferrand. Davoust qui avait fait défaut a relevé appel de ce jugement. Il est condamné à 8 mois de prison.

**Vol.** — Antonio Carneiro, 33 ans, sujet portugais, est condamné à 15 jours de prison pour vol d'objets vestimentaires.

**Chasse.** — Daniel Gouzou, de St-Laurent-les-Tours a chassé en temps prohibé. Il est condamné à 100 francs d'amende, 115 francs pour permis général, 200 francs pour la remise de l'arme.

**Pêche.** — Les sieurs Mérignac, Neyrou, Ravary, pêchaient la nuit. 400 francs d'amende à chacun.

**Élections sénatoriales.** — MM. Loubet, Fontanille et Garrigou, sénateurs sortants, ont donné jeudi matin une réunion à laquelle étaient convoqués les délégués sénatoriaux du canton de Cahors. L'accueil fait à nos honorables sénateurs a été des plus cordiaux et leur réélection n'est qu'une simple formalité.

**Rectification.** — Dans notre compte rendu de la fête nautique sur le Lot, nous avions dit que le canot automobile lui appartenait et qu'il l'avait piloté lui-même. M. Pons nous prie de dire que le canot qu'il a amené, par camion, était la propriété de M. Babouline, de Cahors, concessionnaire du moteur Johnson, et que c'est lui-même qui le pilota. Nous ne pouvons que remercier M. Babouline du plaisir qu'il nous a donné et nous souhaitons partout le même succès qu'à Cahors.

**Latronquière**  
 Hyménée. — Ces jours derniers, a été célébré le mariage de Mlle Vermande avec M. Renac, de Sénéillac. Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

**St-Bressou**  
 Tombée de charrette. — Mme Irma Descargues, est tombée d'une charrette de foin. Elle a été fortement contusionnée à la tête.

Nous lui souhaitons prompt rétablissement.

**Saint-Céré**  
 Comice agricole. — Le Comice agricole de St-Céré informe le public que le concours aura lieu le 22 octobre, aux heures et emplacements suivants :

A 9 heures : vœux gras (jardin public) ; à 10 heures : taureaux reproducteurs (place Jean-Jaures) ; à 10 h. 30, race porcine (foirail des pores) ; à 11 heures, race chevaline (Sol de la Crémelle).

Les animaux qui ne seront pas enregistrés aux heures indiquées, seront refusés.

**Arrondissement de Gourdon**

**Gourdon**  
 Foire du 9 octobre. — Le 9 octobre, tombant un dimanche cette année, la foire aura lieu le samedi 8 octobre courant.

**Légion d'honneur.** — Nous apprenons avec plaisir que M. de Fontenille, maire de Soucirac, grand mutilé de guerre, vient d'être promu officier de la Légion d'honneur. Nos bien sincères félicitations.

**Conseil municipal.** — Le Conseil municipal de Gourdon s'est réuni en session ordinaire jeudi dernier. Il a voté le budget primitif de 1933. Il a, en outre, pris quelques décisions touchant l'embellissement de notre cité.

**Cirque Péri.** — Nous annonçons la venue prochaine, dans notre ville, du Cirque Péri, qui nous arrive avec une grande renommée.

**Union Sportive.** — Lire à la rubrique « Les Sports ».

**Gramat**  
 Le service d'eau potable. — Lire à la « Chronique du Lot ».

**Dégnac**  
 Mauvaises habitudes. — Avec le temps, l'administration des Tabacs est devenue moins fatigante et les agents préfèrent tendre de plus en plus à accorder aux planteurs les plus grandes facilités possibles. Et les agents du service de culture, aussi conciliants qu'il se peut avec les planteurs locaux.

Les relations de service de ces agents avec les planteurs seraient encore meilleures s'ils n'avaient pas à se défier des mauvaises habitudes que conservent quelques planteurs « rouspéteurs » qui ne tiennent aucun compte des recommandations qui leur sont faites.

Ces états, heureusement peu nombreux, ne veulent rien savoir.  
 Des conseils ? Ils n'en acceptent pas ; Des règlements ? Ils s'en foutent ; De l'administration ? Ils ne connaissent que le guichet du receveur-payeur, dont ils s'écartent encore en marmonnant.  
 Mais tout a une fin.  
 C'est ainsi que quelques-uns de ceux-ci, qui n'avaient tenu aucun compte des avis donnés pour écimer les plantations dans les délais fixés, ont été désagréablement surpris par la visite d'un inspecteur principal, venu de Paris pour constater la tenue des plantations et s'assurer que les porte-graines n'étaient pas atteints de maladies.

Ces mauvaises habitudes, ces manquements nuisent à l'ensemble des planteurs. Ils servent d'exemple à l'Administration pour combattre les plus légitimes revendications. Et c'est ça qui est déplorable !

**« PARIS-ÉLÉGANT »**

12, Rue Maréchal-Joffre — CAHORS

**GILLET**

LE TAILLEUR EN VOGUE

habille chic et à des prix avantageux

COMPLETS-PARDESSUS

450<sup>fr.</sup>, 495<sup>fr.</sup>, 550<sup>fr.</sup>, 595<sup>fr.</sup>, 625<sup>fr.</sup>

LIVRAISON RAPIDE — TRAVAIL SOIGNÉ

**Souillac**  
 Nos compatriotes. — Nous apprenons avec plaisir que notre excellent et distingué compatriote, M. Pierre-Germain-Marie-Gaston Simon, capitaine d'état-major d'artillerie, école supérieure technique de l'artillerie, est nommé chef d'escadron.

M. Simon est un des fils de l'ancien percepteur de Salvac, qui a laissé d'excellents souvenirs en notre ville.

**Madame de VALON, professeur de musique au Lycée Gambetta, reprendra ses leçons de piano à partir du 1<sup>er</sup> octobre.**  
 Se faire inscrire chez Madame de VALON, rue des Hortes, n° 5.

**POUR LA RETENUE DES CRESSIS**  
 Parents, vous trouverez à la CHAUS-SURE CAMILLE, 65, Boulevard Gambetta, des chaussures spéciales pour écoliers, à semelles cuir, uskide ou crêpe. Des articles d'hiver pour dames et hommes. Des chaussures spéciales imperméables pour la chasse. Tous nos articles défient la concurrence par la qualité et les prix.

5 0/0 aux mutilés.

**A CÉDER COMMERCE DE MERCERIE**  
 Situé en plein centre  
 S'adresser AU CAMELIA, 5, rue Nationale.

**Ecole Professionnelle**  
 Sténo-dactylo-français  
 Cours tous les jours  
 PLACEMENT GRATUIT  
 Madame LARMET, prof., diplôme Institut International de Sténo, 11, avenue de la gare, CAHORS.

**DAME PRENDRAIT EN PENSION**  
 Élève du lycée ou toute autre école  
 S'adresser au Bureau du Journal

**A CÉDER A CAHORS BUREAU DE TABACS**  
 Le plus central et le mieux achalandé  
 S'adresser exclusivement à J. DEL-LARD, Cab. immobilier, 1, rue Joffre, CAHORS.

**ON DEMANDE Un apprenti fumiste**  
 Chez M. BOUYER, 3, rue Cathala-Couture, CAHORS.

**M. Diégo MARIN, tâcheron, plâtrier, 20, rue des Boulevards, CAHORS, informe le public qu'il se charge de tous travaux de plâtrage et tout genre de réparations. Prix modérés.**

**SUIS ACHETEUR**  
 chienne courante, ou briquette, extralancuse légère. Faire offre à M. DEL-SOL, rue du Salut, AURILLAC (Cantal).

**ALIMENTATION SARDA**  
 HALLE, CAHORS  
 LUNDI EN RECLAME

500 boîtes champignons de Paris, les 2 boîtes, 6 fr. 90. — 100 kg. chocolat, marque Sarda, les 5 tablettes, 5 fr. — Beurre, 4 fr. la demi-livre. — Café Maset, 3 fr. 80 la demi-livre. — Huile, 2 litres 7 fr. 50. — Savon, 6 morceaux 5 fr. Lait à volonté, 1 fr. 10 le litre.

**AUX BONNES AFFAIRES**  
 Pour renouvellement de son stock, la Maison CAMBRAY fils met une série de sièges en réclame, en beau velours ciselé, à 230 fr. Les chaises assorties à 140 fr. la paire.  
 Hâtez-vous. Il n'y en a pas pour tout le monde !!!

**Scierie électrique Valentré**  
 M. IMBERT, 9, Place du Marché  
 Sciage à façon. Prix réduits  
 Vente charpente et parquets  
 Bois de chauffage, coupe pour poêle et cuisinière, à 40 fr. le stère à domicile.

**CHAUFFAGE FAURE-REVIN**  
 Cuisinières tout fonte émaillées à partir de 395 francs  
 20, avenue de la Gare, CAHORS

**PARFUMERIE GÉNÉRALE**  
 Tous produits de beauté  
 Tous parfums, toutes marques  
 L. ALPHONSE, à Cahors  
 Dépositaire, distillateur de parfums Super-Cologne, à la lavande du Mont St-Cyr et au gui de Padirac

NOTA. — Les commandes, reçues par téléphone n° 79, sont livrées à domicile ou expédiées franco.

L'Eau de Lavande (sous-produit de la distillation), est offerte gratuitement aux clients. Importantes primes et vente réclame sans précédent pendant 8 jours.

**HALLES DE CAHORS**  
 Charcuterie DELMAS  
 MARDI 4 OCTOBRE  
 Il sera vendu en réclame :  
 Saucisse fraîche, pur porc, 7 fr. 50 le demi-kilo.  
 Huile de table (surfine), 3 fr. 75 le litre.  
 Café extra (Le Mexicain), 2 fr. les 125 grammes.  
 500 kilos pâtes alimentaires extra, à 4 fr. 50 le kg.  
 Tous les jours, nouvelle vente réclame.

**REMERCIEMENTS**  
 Madame et Monsieur CAYRAC, Instituteurs, leur fille Josette et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné leur présence, malgré les difficultés de l'époque présente, son programme d'action républicaine et de paix.  
 Signé : HERRIOT

**« Radiola »**  
 le compagnon de tous les instants  
 Demandez une démonstration gratuite à votre domicile. Elle sera plus éloquent que tous nos arguments.  
 Garantie des appareils et des lampes

**REPONSE DE M. HERRIOT**  
 M. de Monzie, Président du Conseil général du Lot, a reçu le télégramme suivant de M. Herriot en réponse à l'adresse votée par l'Assemblée départementale.

« Je remercie le Conseil Général du Lot pour l'adresse si cordiale qu'il a bien voulu me faire parvenir et qui raviverait encore, s'il en était besoin, l'impérissable souvenir que je garde des manifestations de Gramat et de Figeac.

L'Assemblée départementale peut être assurée que le Gouvernement ne négligera rien pour réaliser, malgré les difficultés de l'époque présente, son programme d'action républicaine et de paix.

**« Radiola »**  
 le compagnon de tous les instants

**IBBS TOILETTE**  
 Une pâte d'une pureté absolue, un parfum discret mais tenace, font du Gibbs Toilette un savon idéal bienfaisant pour la peau.  
 Un outillage moderne, une énorme production, permettent de vendre ce merveilleux savon à un prix économique de 2 fr.

**« Economique »**  
 2 Fr

**GROS FAU-CAUSSE DÉTAIL**

**FOURREURS-PELLETIER -- RODEZ**  
 MÉDAILLE DE VERMEIL 1921

Ont l'avantage de vous informer que l'ouverture de leur succursale, 55, B<sup>rd</sup> Gambetta, à Cahors, est fixée au 1<sup>er</sup> OCTOBRE ; ils vous rappellent qu'étant fabricants, ils peuvent vendre à des prix sans concurrence, des fourrures de première qualité.

**LE PLUS BEAU CHOIX**  
 MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1913

APPRÊTS - TEINTURES - TRANSFORMATIONS - RÉPARATIONS  
 NATURALISATION -- ACHATS DE SAUVAGINS

**PHONOGRAPHES**  
 DISQUES  
 COLUMBIA-PATHÉ  
 ODÉON-SALABERT  
 Agent exclusif de « La Voix de son Maître »

**P. FRANCÈS**  
 36, Boulevard Gambetta, CAHORS

VOUS OFFRE :

1 PHONOGRAPHE de grande marque  
 12 DISQUES des plus grandes firmes soit 24 morceaux au choix  
 1 CLASSEUR à DISQUES  
 1 BOITE DE 200 AIGUILLES  
 1 BROUSSE à DISQUES

POUR 455 Francs

**PIANOS -- LUTHERIE**  
 Réparations - Échanges - Vente à Crédit

Samedi 1<sup>er</sup> octobre  
 OUVERTURE DU RESTAURANT  
 « AU NOUVEAU VATEL »  
 Place du Théâtre

**LES MEILLEURS FUSILS**  
 Les meilleurs CARTOUCHES sont toujours vendus par l'armurier professionnel N. BESSON, fabricant d'armes, CAHORS.

**HORLOGERIE**  
 Et toute mécanique de précision  
 H. FABRE, ouvrier diplômé  
 Horloger de la ville  
 12, rue St-James, Cahors

Se tient à votre disposition pour vos réparations de montres, de pendules et horloges, même de mouvements anciens et compliqués.  
 Atelier spécial pour les réparations d'horloges de clocher et de machines à coudre.

**ENTREPOT GENERAL**  
 d'Eaux Minérales  
 TOUTES LES SOURCES  
 LIVRAISONS DANS TOUT LE DÉPARTEMENT  
 Louis RELHIE  
 Successeur de M. B. GRELET  
 CAHORS, Téléphone 287

**A VENDRE**  
 aux environs de Montauban  
 Propriété en bon rapport  
 toute culture, prés, vigne, chasselas, grands bois et 60 gres chênes sur pieds ou coupés.  
 S'adresser à M. DELPECH, Mécanicien P-O  
 14, rue de l'Université, Cahors.

**SERVICE DE VILLE**  
 M. LAGARRIGUE informe le public qu'il continue LUI-MÊME à assurer le service de ville et qu'il s'est séparé de son ancien chauffeur depuis le 15 septembre.

**Prrière de ne pas confondre**  
 Pour les départs et commandes s'adresser TOUJOURS au Bureau de Tabacs, 24, Boulevard Gambetta.  
 Transport de bagages avec camionnette

**« LE CAPITOLE »**  
 Restaurant, Brasserie, Dancing  
 L. BAILLAGOU, Propriétaire  
 45, rue du Maréchal-Foch, VERSAILLES  
 Le meilleur accueil aux Compatriotes Lotois  
 OUVERTURE  
 d'un Atelier de Repassage  
 de tout linge et toutes soieries  
 glaçage américain  
 Travail soigné exécuté rapidement  
 PRIX MODERES  
 Mme BILLET, 13, rue Pégéry, Cahors.

**A VENDRE**  
 1 lit et 1 voiture d'enfant  
 S'adresser chez Mme SAUVAT, Place Galdemar, CAHORS.

**« Economique »**  
 2 Fr

**IBBS TOILETTE**  
 Une pâte d'une pureté absolue, un parfum discret mais tenace, font du Gibbs Toilette un savon idéal bienfaisant pour la peau.  
 Un outillage moderne, une énorme production, permettent de vendre ce merveilleux savon à un prix économique de 2 fr.

**« Economique »**  
 2 Fr

**IBBS TOILETTE**  
 Une pâte d'une pureté absolue, un parfum discret mais tenace, font du Gibbs Toilette un savon idéal bienfaisant pour la peau.  
 Un outillage moderne, une énorme production, permettent de vendre ce merveilleux savon à un prix économique de 2 fr.

**« Economique »**  
 2 Fr

**IBBS TOILETTE**  
 Une pâte d'une pureté absolue, un parfum discret mais tenace, font du Gibbs Toilette un savon idéal bienfaisant pour la peau.  
 Un outillage moderne, une énorme production, permettent de vendre ce merveilleux savon à un prix économique de 2 fr.

**« Economique »**  
 2 Fr

**IBBS TOILETTE**  
 Une pâte d'une pureté absolue, un parfum discret mais tenace, font du Gibbs Toilette un savon idéal bienfaisant pour la peau.  
 Un outillage moderne, une énorme production, permettent de vendre ce merveilleux savon à un prix économique de 2 fr.

**« Economique »**  
 2 Fr

**IBBS TOILETTE**  
 Une pâte d'une pureté absolue, un parfum discret mais tenace, font du Gibbs Toilette un savon idéal bienfaisant pour la peau.  
 Un outillage moderne, une énorme production, permettent de vendre ce merveilleux savon à un prix économique de 2 fr.

**« Economique »**  
 2 Fr

**IBBS TOILETTE**  
 Une pâte d'une pureté absolue, un parfum discret mais tenace, font du Gibbs Toilette un savon idéal bienfaisant pour la peau.  
 Un outillage moderne, une énorme production, permettent de vendre ce merveilleux savon à un prix économique de 2 fr.

**« Economique »**  
 2 Fr

**IBBS TOILETTE**  
 Une pâte d'une pureté absolue, un parfum discret mais tenace, font du Gibbs Toilette un savon idéal bienfaisant pour la peau.  
 Un outillage moderne, une énorme production, permettent de vendre ce merveilleux savon à un prix économique de 2 fr.

**« Economique »**  
 2 Fr

**IBBS TOILETTE**  
 Une pâte d'une pureté absolue, un parfum discret mais tenace, font du Gibbs Toilette un savon idéal bienfaisant pour la peau.  
 Un outillage moderne, une énorme production, permettent de vendre ce merveilleux savon à un prix économique de 2 fr.

**« Economique »**  
 2 Fr

**IBBS TOILETTE**  
 Une pâte d'une pureté absolue, un parfum discret mais tenace, font du Gibbs Toilette un savon idéal bienfaisant pour la peau.  
 Un outillage moderne, une énorme production, permettent de vendre ce merveilleux savon à un prix économique de 2 fr.

**« Economique »**  
 2 Fr

**IBBS TOILETTE**  
 Une pâte d'une pureté absolue, un parfum discret mais tenace, font du Gibbs Toilette un savon idéal bienfaisant pour la peau.  
 Un outillage moderne, une énorme production, permettent de vendre ce merveilleux savon à un prix économique de 2 fr.

**« Economique »**  
 2 Fr



**Si le sommeil vous fuit, c'est que l'épuisement nerveux vous gagne**

L'insomnie est le supplice des surmenés, des nerveux, des agités qui, toujours inquiets, toujours « sous pression », ne connaissent plus le repos.

Et le sommeil artificiel n'est guère qu'une solution empirique, car il ne s'agit pas, en la circonstance, d'engourdir les nerfs, mais de les apaiser en rétablissant leur équilibre.

C'est pourquoi les Pilules Pink, ce puissant rénovateur des forces nerveuses, réussissent toujours aussi remarquablement aux surmenés, à tous ceux dont les nerfs sont à « fleur de peau ».

D'autant que les Pilules Pink sont non seulement un tonique des nerfs particulièrement apprécié, mais encore un incomparable régénérateur du sang, dont, en effet, elles accroissent notablement la valeur vivifiante. Or, c'est dans le sang que le système nerveux puise les éléments indispensables à sa bonne nutrition.

« C'est grâce aux Pilules Pink — écrit M. Georges Badja, 1, rue Joseph-Soulayr, à Lyon (Rhône) — que j'ai pu surmonter l'état de dépression nerveuse dans lequel je me trouvais depuis longtemps et qui était cause de bien des maux, notamment d'une insomnie très accusée et aussi de migraines, de maux d'estomac et de troubles de la digestion. »

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 8 francs la boîte, 45 francs les 6 boîtes plus 0,50 de timbre-taxe par boîte.

**TRAVAIL CHEZ SOI** assuré sur machine à tricoter, catalogue gratis. — Laines toutes nuances, Echant. gratis. — LA LABORIEUSE 18, quai d'Orléans, Nantes.

**PLUS D'IVROGNES**

POUDRE JANEIRO  
Indigestion, sans goût, Boîtes 10 fr. 60  
LAB. JANEIRO, JEUMONT (Nord)  
Amélioration rapide. Toutes Pharmacies.

**MACHINES A TRICOTER** types larg. Prix de fabrication. Catal. apprent. gratuits. LAINES toutes nuances, Echant. gratis. — LA LABORIEUSE 18, quai d'Orléans, Nantes.

**ETUDE**

**Maitre François DIDIER**  
Avoué à Cahors  
41, boulevard Gambetta, 41

**EXTRAIT**

**Jugement prononçant le divorce**

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Cahors le 17 juin 1932, enregistré, expédié, notifié à avoué et signifié à partie.

Entre Madame Laurence BATTUT, épouse du sieur Justin ROUX, demeurant à Cahors, rue des Augustins, demanderesse au principal, défenderesse reconventionnelle par Maître DIDIER avoué.

Et le sieur Justin ROUX, demeurant à Paris, 2, rue Dupin, défendeur au principal, demandeur reconventionnel par Maître SÉGUY, avoué.

Il résulte :

Que le divorce a été prononcé entre les époux BATTUT-ROUX au profit de la femme et aux torts et griefs du mari avec toutes ses conséquences légales.

Cahors, le 22 septembre 1932. Signé : F. DIDIER, avoué.

**Ce Journal est en lecture dans le hall de l'AGENCE HAVAS 62, Rue de Richelieu, PARIS**

Feuilleton de « Journal du Lot » 13

**Le Seigneur Mystère**  
ROMAN  
par J. Joseph-RENAUD

**CHAPITRE II**

— J'ai dit : ça ne se rend pas !...  
— Vous ne voulez pas me restituer mes bijoux et mon argent ?...  
— Bien sûr que non !... Non, mais des fois !...  
— Monsieur, vous allez me les rendre !... tout de suite !...  
Il y avait une telle menace dans les yeux de Lucienne qu'Anselmo se hâta de dire :

— Mais comment voulez-vous que je fasse ?... J'ai été mettre les billets à ma banque à moi... Quant au reste c'est chez mon bijoutier, à qui j'ai demandé d'en estimer la valeur... J'suis un business-man... Je ne garde rien de précieux chez moi...  
— Mais vous avez certainement un reçu du bijoutier ?...  
— Non !... Un reçu ?... Pour quoi faire ?... Mon bijoutier est honnête !... Lucienne, tremblante de fureur, s'écria :

— Alors, vous êtes un menteur... et pire encore peut-être !... vous

**Confiez tous vos achats**  
**Confiez la préparation de vos ordonnances**

au **LABORATOIRE de la PHOSPHODE GARNAL**

**Grande Pharmacie Paul Garnal**

en face le Théâtre

**97, Boulevard Gambetta à CAHORS**

**ORGANISATION MODERNE**

**Prix les Plus Réduits**  
**aux Meilleures Conditions**

**APPROVISIONNEMENT SPÉCIAL**  
de **BANDAGES HERNIAIRES** et de **CEINTURES VENTRIÈRES**  
des modèles les plus variés et les plus perfectionnés

**ACCESSOIRES DE PHARMACIE -- PRODUITS D'HYGIÈNE**  
-- **ARTICLES DE TOILETTE -- EAUX DE COLOGNE --**  
**PRODUITS DENTIFRICES** : Elixirs, Pâtes et Poudres  
**BROSSES A DENTS** de toute marques et de tous modèles

**La plus grande variété d'Approvisionnements de toutes sortes**  
Organisation et Approvisionnement modernes  
Réorganisation complète

**Bibliographie**

**L'OPINION**  
Journal de la semaine  
Paraissant tous les samedis

8, rue des Beaux-Arts, Paris, VI<sup>e</sup> ar<sup>e</sup>

Sommaire du Samedi 24 Septembre 1932

Editorial. — Affaires extérieures : Réponse française à la note allemande ; Charles-Maurice Belle. — Ce qu'on dit. — Affaires intérieures : La Prévence électorale ; Pierre de Pressac. — Littérature : Témoignage sur une amitié ; Robert Bourgeois-Paileron. — Le centenaire de Walter Scott ; Walter Scott à Paris ; A. Chesnier du Chesne. — Walter Scott et son traducteur ; Manuel Gahisto. — Chronique internationale : La Révolution sent la craie ; André Thérive. — Enquêtes et Voyages : Les cent draps ou qu'appelez-vous progrès ? (Suite) ; Paul Heuzé. — Mémoires et documents : La fin du « Boulevard du Crème » ; Edouard Deverin. — Art et Curiosité : Défense de l'art religieux moderne ; Henri Clouzot. — Voyages : La catastrophe de Sayne ; Hippolyte Bousac. — Chronique hippique : Jika. — La Bourse.

**Larousse Mensuel**

Sommaire du n° 307. — Septembre 1932

Journal d'Eugène Delacroix, par M. Claude Barjac. — Elektra, par M. André Ceuroy. — Etalon or et bimétallisme, par M. de Vaugely. — Correspondance inédite du marquis de Ferrières, par M. Claude Barjac. — La Gravure française depuis 1900, par L. Clément-Jannin. — Langage des animaux, par Mlle Goldsmith. — Albert Lebrun, par Léon Absenour. — Peintres français du XVIII<sup>e</sup> siècle, par Odette Dufoureaux-Latron. — Politique intérieure et extérieure, par M. Jules Gerbault. — La Rose d'or, par M. R.-A. Weigert. — Sémité et raffinement, par M. Jean Hesse. — Théophile-Alexandre Steindler, par M. Maximilien Gauthier. — La Truffe, par M. P. Dillhol. — Le mois littéraire, scientifique, historique et juridique, cinématographique, théâtral, musical et artistique, 37 gravures, 1 planche en noir. Mots croisés. Le numéro, 4 fr., chez tous les libraires et Librairie Larousse, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris (6<sup>e</sup>).

**Chemin de fer de Paris à Orléans**

Chemins de fer d'Alsace et Lorraine, Est, Etat, Midi, Nord, P.O., P.L.M., Algériens P.L.M., Algériens Etats, Tunisiens, Sfax et Gafsa.

**BILLETS DE FAMILLE**  
D'ALLER ET RETOUR  
FRANCE, ALGERIE, TUNISIE

Sur demande faite quatre jours à l'avance, des billets d'aller et retour spéciaux de 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> classes sont délivrés dans toutes les gares des réseaux d'Alsace et Lorraine, Est, Etat, Nord, P.O., P.L.M. et Midi, pour toute gare des réseaux algériens de l'Etat et du P.L.M., des Chemins de fer tunisiens et de Sfax à Gafsa ou vice-versa, sous condition d'un parcours aller et retour d'au moins 200 km. sur les réseaux métropolitains.

Trois membres au moins de la famille — dont le chef de famille ou sa femme — doivent se déplacer. Dans ce minimum, deux enfants de 3 à 7 ans ne comptent que pour un voyageur ; les enfants jusqu'à 3 ans et les domestiques n'entrent pas en ligne de compte pour la constitution du minimum.

Ces billets donnent droit au transport en chemin de fer en France, Algérie, Tunisie.

Les ports d'embarquement ou de débarquement doivent être Marseille, Sète, Port-Vendres, Alger, Bône, Bougie, Oran, Philippeville, Bizerte, Tunis, Sousse, Sfax ; ils peuvent être différents à l'aller et au retour.

La validité des billets varie de 45 jours à 4 mois, suivant l'époque de leur émission.

La 1<sup>re</sup> personne paie le plein tarif ; la 2<sup>e</sup> bénéficie d'une réduction à l'aller et au retour de 25 0/0 ; la 3<sup>e</sup> d'une réduction de 50 0/0 ; la 4<sup>e</sup> et les suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser aux Bureaux de renseignements et bureaux de ville des grands Réseaux de Chemins de fer français, aux agences de voyages, etc...

**Chemins de fer de Paris à Orléans de l'Etat et du Midi**

**Billets d'excursions à prix réduit**

La compagnie d'Orléans, d'accord avec le réseau du Midi, délivre toute l'année des billets individuels d'excursion à itinéraires fixes en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, avec faculté d'arrêt, pour les régions ci-après :

1<sup>o</sup> Paris à Bordeaux, la Côte basque, les Pyrénées et retour par Bordeaux, ou vice-versa ;

2<sup>o</sup> Paris à Bordeaux, la Côte basque, les Pyrénées et retour par Toulouse, ou vice-versa ;

3<sup>o</sup> Bordeaux à la Côte basque, les Pyrénées et retour à Bordeaux, ou vice-versa ;

4<sup>o</sup> Bordeaux à la Côte basque, les Pyrénées et retour à Montauban, ou vice-versa.

Il est délivré pour les itinéraires 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup>, au départ de toutes les gares des Réseaux d'Orléans et du Midi des billets spéciaux complémentaires à prix réduit,

de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, pour gagner ou quitter ces itinéraires à Bordeaux ou à Montauban.

Les billets fixes et complémentaires sont valables 33 jours avec faculté de prolongation de deux fois 15 jours.

Pour plus amples renseignements s'adresser : aux gares des réseaux intéressés ; à l'Agence Orléans-Midi, 16, Boulevard des Capucines ; à l'Agence P.-O., 126, Boulevard Raspail ; à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; aux Agences de Voyages.

**Une Agence de Voyageurs**  
**126, Boulevard Raspail, à Paris**

Il est rappelé au Public que, pour faciliter les déplacements, la Compagnie d'Orléans possède, 126, Boulevard Raspail (Téléph. : Littré 99-67) une Agence affectée au service des voyageurs.

Cette Agence délivre les diverses catégories de billets au départ de Paris pour toutes gares des réseaux d'Orléans, du Midi, du Nord, de l'Est et d'Alsace et de Lorraine et fournit tous renseignements et brochures concernant les voyages sur ces Réseaux. Elle donne suite dans la limite des places disponibles, aux demandes de locations de places dans les trains rapides et express au départ de Paris-Quai d'Orsay et Paris-Austerlitz (délai maximum : deux semaines soit 14 jours avant la date fixée pour le départ, ce jour compris).

D'autre part, du 1<sup>er</sup> Juin au 1<sup>er</sup> Octobre inclus, les bagages à destination du Réseau d'Orléans et de ses au-delà sont acceptés à l'enregistrement, à cette Agence, comme ils le seraient dans une gare ; en outre de la taxe afférente au transport par chemin de fer, il est perçu pour le transport de ces bagages, entre la dite Agence et la gare de départ, les prix ci après : un colis, 2 fr. ; par colis en sus du premier, 1 fr.

Cette Agence est ouverte tous les jours, sauf les Dimanches et jours fériés, de 8 h. à 12 heures et de 13 h.30 à 18 heures.

imp. COURSLANT (personnel intéressé)  
Le Gérant : L. PARAZINES.

Etude de Maître L. NUVILLE, Docteur en Droit, Avoué à Figeac, Successeur de Maîtres VIVAL, MALRIEU & LOUBET

**VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE**

Adjudication fixée au **MERCREDI VINGT-SIX OCTOBRE MIL NEUF CENT TRENTE-DEUX, à QUATORZE HEURES, au Palais de Justice de Figeac, boulevard Président-Wilson,**

Suivant exploit de Maître VERDIE, huissier à Saint-Céré, en date du vingt-trois juillet mil neuf cent trente-deux, dénoncé suivant exploit du même huissier, en date du premier août mil neuf cent trente-deux, le tout visé, enregistré, transcrit au bureau des hypothèques de Cahors, le huit août mil neuf cent trente-deux, volume 195, numéro 33, par Monsieur le Conservateur qui a perçu les droits.

Monsieur Pierre LISSAC, sans profession, et Monsieur Edouard DUBLANCHE, sans profession, tous deux domiciliés à Puybrun, ayant Maître NUVILLE pour avoué constitué près le tribunal civil de Figeac.

Ont fait saisir les immeubles ci-après désignés à l'encontre et au préjudice de :

Madame Jeanne CAUSSE, débitante.

Et Monsieur Marcel JULIARD, représentant de commerce, marié, domicilié ensemble à Saint-Céré, avenue de l'Hospice ; le mari pris pour la validité de la procédure contre la femme.

Débiteurs saisis défaillants.

construite en pierres, couverte en ardoises, dite « Buffet de la Gare ».

a) avec rez-de-chaussée comprenant salle de débit, cuisine, petite salle à manger et à côté une remise ou cave ;

b) avec premier étage comprenant sur la remise trois petites chambres, et sur le reste du rez-de-chaussée quatre pièces.

Derrière la maison, une petite cour d'où un escalier, pierre, fer et bois, donne accès, au premier étage, à quatre pièces.

Sur la route nationale, un escalier en pierre monte vers un balcon sur lequel s'ouvrent les portes de communication avec trois chambres.

Cette maison paraît figurer sur le plan cadastral de la Commune de Saint-Céré, sous le Numéro 108 p, lieu dit l'Hôpital, contenance : un are, revenu impossible : six cent douze francs cinquante centimes.

N° du plan	Lieu dit	L'Imposable	L'Hôpital	L'Hôpital	L'Hôpital	L'Hôpital	EVALUATION PRÉLIMINAIRE		
							Revenu	Imposable	
108p	L'Hôpital	140	140	140	140	140	612.50	140	
108p	L'Hôpital	140	140	140	140	140	752.50	140	
108p	L'Hôpital	140	140	140	140	140	140	140	
108p	L'Hôpital	140	140	140	140	140	32.58	140	
							Total :	140.38	

Le mercredi vingt-six octobre mil neuf cent trente-deux, à quatorze heures, à l'audience des criées du tribunal civil de Figeac, au Palais de Justice de Figeac, Boulevard Président-Wilson, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-dessus désignés, en un seul lot et sur la mise à prix ci-après.

**FRAIS**

Les frais de saisie immobilière et de poursuite de vente seront payables en diminution du prix d'adjudication.

Au cas de surenchère du sixième, les frais de première enchère, les frais de surenchère et tous ceux qui seront exposés pour parvenir à la vente sur surenchère, seront supportés par les saisis, mais seulement jusqu'à concurrence de la différence existant entre le prix de la première adjudication et celui de l'adjudication sur surenchère. Si le montant des frais de première enchère, de surenchère et de poursuite de vente sur surenchère est supérieur à cette différence, entre l'ancien prix et le prix nouveau, l'excédent desdits frais incombera à l'adjudicataire sur surenchère, qui en sera tenu en sus de son prix d'adjudication.

**MISE A PRIX**

Les immeubles ci-dessus désignés seront mis en vente, en un seul lot, sur la mise à prix de vingt mille **20.000** fr.

Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèques légales, qu'ils devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait à Figeac, en l'étude, par l'avoué soussigné, le vingt-quatre septembre mil neuf cent trente-deux.

L. NUVILLE, Avoué.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître NUVILLE, avoué poursuivant, demeurant à Figeac, boulevard Président-Wilson, qui, comme tous ses confrères, avoués à Figeac, peut être chargé d'enchérir. Les enchères ne peuvent être reçues que par le ministère d'un avoué de Figeac.

CAHORS, IMP. COURSLANT.

**DÉSIGNATION DES**

**Immeubles à vendre**

TELE QUELLE RÉSULTE DU PROCÈS-VERBAL DE SAISIE ET QU'ELLE A ÉTÉ INSÉRÉE AU CAHIER DES CHARGES.

Un enclos, situé au chef-lieu du canton de Saint-Céré, arrondissement de Figeac, en face la gare du tramway, divisé en deux parcelles par la route de Saint-Céré à Saint-Laurent-les-Tours, appartenant à route nationale entre Saint-Céré et Bretenoux à l'est ; à garage et vignes Paul LAPLEAU, au Nord ; à vignes de Mme Veuve LAVAYSSIERE à l'Ouest ; et au Sud à vignes de l'Hôpital de Saint-Céré, et pré et dépôt de chiffons en villedary, chiffons en grille à Aurillac, comprenant :

1<sup>o</sup> Une maison d'habitation dont la face principale se trouve sur la susdite route nationale,

**CAHIER DES CHARGES**

A défaut de concordance entre la situation des lieux et la matrice cadastrale, il paraît évident qu'une partie tout au moins des articles figurant à la matrice cadastrale ci-dessus appartient à des tiers, notamment à Monsieur PELERIN, négociant à Saint-Céré. Et le hangar figurant au même plan cadastral, sous la section A, Numéro 108 p, revenu impossible cent quarante francs, est peut-être représenté par le balcon situé au sommet de l'escalier en pierres mentionné dans l'article premier.

Le cahier des charges, clauses et conditions, dressé par Maître NUVILLE, avoué poursuivant, pour parvenir à la vente desdits immeubles, a été déposé au greffe du tribunal civil de Figeac, où chacun peut en prendre connaissance sans frais.

La publication dudit cahier des charges, fixée au vingt-trois septembre mil neuf cent trente-deux, a eu lieu à cette audience, et le jugement qui a donné acte de la lecture et publication dudit cahier des charges, a fixé l'adjudication desdits immeubles à l'audience du mercredi vingt-six octobre mil neuf cent trente-deux.

En conséquence, il sera pro-

que de vos menaces... Je veux mes bijoux... et vous allez me les rendre immédiatement... vous croyez m'effrayer avec mon mari ?... Eh bien ! c'est lui que je vais avertir... et il m'accompagnera chez le commissaire de police... Alors, si...  
La fureur ébranlait sa voix. Elle s'arrêta, haleta quelques instants, puis reprit :

— Je vous donne deux minutes pour me remettre ce que je vous ai apporté tantôt... ou bien, gare à vous !... vous m'entendez ?... voulez-vous le voir ?... voulez-vous le voir ?...  
Elle cria, on pouvait l'entendre. Par prudence et ironie, Anselmo déclancha le ressort de son phonographe. L'appareil se mit à jouer un tango, ce « Bonjour, Madame » qui avait aussi souvent exaspéré le bon Carlos que le disque commandant les exercices physiques...  
— Mon argent !... mes bijoux !...  
La voix de Lucienne dominait le nasillement du phonographe.  
En ricanant, Anselmo se mit à danser en cavalier seul.  
Alors, au comble de la colère, Lucienne saisit un long coupe-papier de bronze qui se trouvait sur la table et elle se jeta sur Anselmo, le bras levé...  
CHAPITRE III

Ce même soir, le brave Carlos était rentré de bonne heure avec ses deux

fillettes, Catherine et Louise, qu'il avait menées chez un camarade entendre un concert radiophonique.

Les deux petites étaient des expertes en T. S. F., car, en leur pensionnat, à Bourg-la-Reine, chez les demoiselles Bauléon, il y avait un superhétérodyne L. L.

Au contraire, le « chanteur à voix » ignorait à peu près tout de la radiophonie. Aussi fut-il fier d'entendre les explications abondantes et détachées que lui fournirent Louise et Catherine tandis qu'elles se couchaient.

— Oui, papa, on peut se servir d'une antenne ou d'un cadre comme on veut, pour recevoir les ondes, et alors...  
— Mais dis-y donc, à papa, Louise, ce que c'est que les ondes...  
— Papa, y sait bien... pas papa ?... les ondes, c'est ce qui amène de loin la musique, c'est ce qui l'arrête dans le cadre ou l'antenne... y en a des grandes et des petites et des moyennes... alors, on tourne une poignée, et puis une autre, et encore une autre, et alors, on entend la musique qui sort du haut parleur...  
— Mais dis-y donc, à papa, Louise, ce que c'est qu'un haut parleur...  
— Ecoute, papa, c'est comme un corne d'auto, mais y a pas besoin de ballon pour souffler dedans...  
— Bien sûr, puisqu'y a des ondes... papa y comprend bien, va !... L'antenne, c'est une grande ficelle en fer qu'y

a sur la maison, et plus que la ficelle est longue et moins qu'y a de maisons autour et mieux qu'on entend la musique... Mais tout ça, papa, ça marche à l'électricité... et puis avec les petites lampes qu'on se sert pour ça, parce qu'elles ne s'allument pas assez pour éclairer la classe... on dirait des veilles comme y en a dans le dortoir... quelquefois on se met tout d'un coup à ne presque rien entendre, et Mademoiselle dit c'est du fendingue... Oh ! papa, y a Catherine qui dort déjà !... crois-tu ?...  
— Eh ! bien, il faut en faire autant, Louise !...  
— Bonssoir, papa !...  
— Bonssoir... dors bien toutes les deux...  
Il sortit de la chambre, ferma doucement la porte et s'installa dans la salle à manger pour fumer une pipe.  
Pourvu que le pensionnat des deux gosselines rouvre bientôt et qu'il puisse les y renvoyer !...  
Il chantait toute la semaine prochaine à Beauvais... Il ne pouvait manquer ces sept jours-là ! Sinon, comment payer le mois de sa femme au sanatorium ? Une fois, il avait envoyé l'argent avec trois jours de retard, et cela avait été toute une affaire... Une bonne maison pour les soins, mais dure pour l'argent...  
Il fit mentalement des calculs : si nulle anicroche ne survenait, il avait devant lui assez d'engagements pour joindre les deux bouts pendant quatre mois... Cet appartement meublé

était trop coûteux pour lui, depuis que sa femme était partie... il n'avait pas besoin de trois pièces pour lui et, de temps en temps, les mômichonnes...  
Mais si sa femme se mettait brusquement à s'ennuyer là-bas, dans le sanatorium, et qu'elle veuille venir passer quelques jours auprès de lui ?...  
Ah ! malheur ! dire que son père à elle, un gros quinquaiier de Vire, refusait de l'aider, parce qu'elle avait épousé un chanteur !... A peine la belle-mère envoyait-elle, en cachette, quelques cadeaux pour Catherine et Louise...  
Ce n'était pas une vie, ça... Etre sans cesse dans des trances à l'idée qu'il pourrait lui survenir quelque accident l'empêchant de travailler...  
Prendre une assurance contre la maladie ?... Cela coûte très cher et quand il s'agit de payer, la Compagnie fait toujours des difficultés...  
S'il avait une bonne somme d'avance, par exemple une dizaine de mille francs qui le rassureraient, qui l'empêcheraient de se manger les sangs...  
Et puis, avec de l'argent, il pourrait fréquenter un peu plus de monde, causer avec les auteurs et les compositeurs qui travailleraient davantage pour lui...  
(A suivre)

Tous droits réservés.